

Selon des hauts fonctionnaires Chances d'entente constitutionnelle très minces

OTTAWA (PC) — A la veille de la rencontre des onze premiers ministres canadiens pour discuter du rapatriement du Québec dans la Constitution, les hauts fonctionnaires et porte-parole du gouvernement fédéral estiment que les chances d'en arriver à une entente sont toujours très minces.

Au cours d'une séance d'information, hier, le principal porte-parole du gouvernement central a clairement indiqué que sur chacune des cinq conditions jugées essentielles à un accord par le Québec "on retrouvait une poignée de premiers ministres provinciaux insensibles aux arguments québécois".

Les mêmes porte-parole ont précisé qu'il était maintenant irréaliste de rêver à l'unanimité des provinces, une condition maintenant essentielle, selon le groupe fédéral, pour en arriver à une entente permettant la simple poursuite des discussions dans le dossier constitutionnel fermé sur le Québec depuis 1982.

Cependant, ces mêmes fonctionnaires estiment qu'il est toujours souhaitable de tenter le sort et de s'asseoir quelques heures — de 12h30 à 17h jeudi après-midi — dans la retraite du Lac Meech, pour tenter le sort et voir jusqu'à certaines provinces, le Québec et le gouvernement central sont prêts à aller pour tenter de dénouer l'impasse.

Trois scénarios

Le gouvernement fédéral, représenté à cette table de négociation par le premier ministre Brian Mulroney, qui a pris la peine depuis la fin de semaine dernière de s'entretenir au téléphone avec les dix chefs de gouvernements provinciaux, a déjà prévu trois scénarios. D'abord, s'il y a une entente ou accord de principe on fixera les modalités et les échéanciers pour une prochaine conférence constitutionnelle fédérale-provinciale.

La seconde option anticipe de grandes divergences de vues sur des questions de principe. Même si l'unanimité n'est pas obligatoire, à ce moment-là, la décision du gouvernement fédéral serait de fermer les livres et d'attendre un moment plus propice pour amorcer de nouvelles négociations.

Le scénario final parle de désaccords techniques mineurs, qui ne toucheraient pas aux grands principes chers au Québec. Selon les porte-parole fédéraux, il serait alors possible de penser à des négociations rapides pour les éliminer et poursuivre les discussions sur le fond.

Malgré les incertitudes sur l'issue de cette rencontre, le gouvernement fédéral n'arrivera pas à la réunion sans arguments susceptibles d'infléchir les provinces les plus récalcitrantes à donner leur accord sur la poursuite des négociations et qui auront dans leurs bagages leur propre liste d'empêches.

En promettant la tenue d'une seconde ronde de négociations — si le Québec est rapatrié dans la Constitution — qui traiterait "d'un certain nombre d'objectifs constitutionnels, comme la réforme du Sénat, la reconnaissance des droits de propriétés et la

définition des compétences dans le domaine des pêches" et qui intéressent vivement certaines provinces — l'Alberta, le Saskatchewan, la Manitoba, la Colombie-Britannique et Terre-Neuve — le gouvernement fédéral appliquera la pression où il le faut.

Société distincte

Hier encore, les porte-parole fédéraux insistaient pour rappeler que dans la situation actuelle, le Québec jouissait dans les faits d'un droit de veto et était en mesure de bloquer, en vertu de la Loi constitutionnelle de 1867, toutes les modifications souhaitées par les autres provinces.

Aux chapitres de la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise, une condition que certaines provinces accepteraient dans le préambule d'une Constitution révisée, mais rejetteraient si, comme l'exige le Québec, elle se retrouvait dans la Loi, les porte-parole fédéraux ont encore une fois exprimé des doutes sur la possibilité de s'entendre.

"Si le Québec, a précisé un porte-parole du gouvernement, vient jeudi en cherchant une reconnaissance de la société distincte dans le préambule du fédéral dira immédiatement 'oui'. La portée de cette reconnaissance dans la Loi constitutionnelle est plus profonde que dans le préambule."

Le fédéral est prêt à consentir un droit de veto dans tous les cas où le Québec verrait ses intérêts menacés. Il accepterait d'élargir les champs permettant un retrait avec compensation financière.

Le gouvernement fédéral a même proposé une formule d'amendement prévoyant l'accord de sept provinces représentant 80 pour cent de la population soit un droit de veto pour le Québec et l'Ontario.

"Ce qu'on offre dans les faits, a précisé un porte-parole fédéral, c'est un droit de veto à toutes les provinces qui cherchent à protéger leurs champs de compétence, soit la formule proposée par l'Alberta en 1981."

Les cinq conditions du Québec sont:

- la participation à la nomination des juges de la Cour suprême;
- des pouvoirs accrus en matière d'immigration;
- la reconnaissance que le Québec constitue une société distincte;
- une formule d'amendement avec droit de veto;
- la limitation du pouvoir de dépenser du fédéral.

Ce sont ces conditions connues que le premier ministre présentera une à une aux premiers ministres des neuf autres provinces. C'est à partir de ces discussions qu'il sera en mesure de choisir entre fermer les livres et attendre un moment plus propice ou poursuivre le processus de rapatriement du Québec dans la Constitution.

la tribune

Forum

Informations générales

pp. 3 et 8

Vivre en 87 pp. 4 à 6

De tout et de tous p. 7

Le Mouvement Québec français s'inquiète

"Bourassa n'a pas de mandat pour négocier"

par Lia LÉVESQUE
MONTREAL (PC) — Avant d'entamer des négociations constitutionnelles avec les autres provinces au Lac Meech, le premier ministre Robert Bourassa devrait à tout le moins obtenir un mandat de la population québécoise.

C'est l'idée qu'a défendue hier le porte-parole du Mouvement Québec français, M. Guy Bouthillier, en conférence de presse. Selon lui, M. Bourassa n'a reçu aucun mandat valide de la part du public québécois pour négocier l'adhésion du Québec à l'acte constitutionnel.

Ce mandat populaire, il pourrait l'obtenir par "un large débat ou une commission parlementaire", à défaut d'un référendum, suggère M. Bouthillier. Ce qui compte, c'est d'obtenir l'aval du peuple.

Exigences insuffisantes

M. Bouthillier émet de sérieux doutes sur le sérieux des cinq exigences de M. Bourassa pour accepter de signer l'acte constitutionnel. Par exemple, la spécificité québécoise qu'il demande de reconnaître lui apparaît comme "creuse" et fort vague.

Pourtant, explique-t-il, là serait l'occasion d'inclure la langue française comme critère de la spécificité québécoise. "Qu'est-ce que notre spécificité sinon la langue, d'abord et avant tout?"

Dans ces cinq exigences minimales — reconnaissance de la spécificité québécoise, participation à la nomination des juges, limitation du pouvoir fédéral de dépenser, droit de veto et pouvoir accrus en matière d'immigration — Robert Bourassa ne mentionne aucune condition sur la langue.

"Comme si ça n'existait pas", s'exclame M. Bouthillier. "Par calcul savant ou par ignorance, Bourassa a choisi de ne pas soulever" la question de la langue.

Reparler de la langue

Pour le porte-parole du Mouvement Québec français, au moment où s'amorcent les négociations constitutionnelles où l'on ne parle pas de la langue, il est important de ramener le sujet dans l'esprit populaire.

"Comment peut-on parler de langue sans parler de constitution et parler de constitution sans parler de langue?"

Or deux articles, les 133 et 23, nuisent considérablement au français au Canada, parce qu'ils consacrent "des droits stratégiques" à la minorité anglophone du Québec.

Ces articles permettent d'utiliser l'anglais dans les tribunaux et devant l'Etat québécois et autorisent l'accès à l'école anglaise à certaines catégories d'immigrants.

A cause de ces avantages "stratégiques" de l'anglais, déplore M. Bouthillier, le mouvement de francisation a été freiné.

Tout acte constitutionnel qui ne comprendrait pas des garanties fermes de promotion de la défense du

français n'apparaît pas acceptable, aux yeux du Mouvement Québec français.

"Il faut dégager le mouvement de francisation que mène actuellement le peuple du Québec de l'entrave des articles 133 et 23 et de toute autre entrave découlant de la constitution canadienne", insiste M. Guy Bouthillier.

A ses yeux, ces deux articles sur la langue de la justice et de l'éducation "sont autant de moyens de

la part du Canada anglais d'aggraver les inégalités qu'assurent à l'anglais d'innombrables avantages de fait".

Le Mouvement Québec français regroupe 10 organismes ayant à cœur la défense du français au Québec. On y retrouve entre autres la FTQ, la CSN, la CEQ, l'Union des artistes, l'Union des écrivains québécois, l'Union des producteurs agricoles et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Investissements américains et libre-échange

Haig souhaite la vente de Dome à des Américains

MONTREAL (PC) — Il ne faudrait pas que le nationalisme canadien empêche la vente de Dome Petroleum à Amoco Corp., de Chicago, affirme le général Alexander Haig, candidat à la présidence des Etats-Unis.



Alexander Haig

"Je crois fermement que tout ce qui est bon pour les deux pays est bon. Point. Si cette transaction est intéressante pour les actionnaires dans les deux pays, on doit la conclure", a déclaré hier le général Haig au cours d'une conférence de presse.

Les libéraux fédéraux et les néo-démocrates ont réclamé une solution canadienne qui pourrait empêcher la vente de Dome à Amoco, mais le général Haig a rappelé que "lorsqu'on laisse triompher les motifs nationalistes, surtout sur notre continent, nous risquons parfois de bouder contre notre ventre".

Se trouvant à Montréal pour prendre la parole à un diner Obligations de l'Etat d'Israël, le général Haig a déclaré aux journalistes qu'il était solidement installé en troisième position, derrière le vice-président George Bush et le leader de la minorité au Sénat, M. Robert Dole, parmi les candidats républicains à la présidence.

Avenant un accord de libre-échange entre les Etats-Unis et le Canada, a dit le général Haig, le Canada devrait éliminer toutes les restrictions qu'il applique aux investissements américains.

"Je crois que les Etats-Unis et le Canada se portent bien parce qu'ils sont l'un et l'autre des pays souverains et que nous ne voulons pas perdre cette souveraineté. Mais je me demande parfois si d'un côté comme de l'autre de la frontière, on n'abuse pas de ce souci très admissible pour répondre à des ambitions particulières", a-t-il dit.

Le général Haig a critiqué l'attitude du président Reagan dans les négociations sur le libre-échange et face au problème des pluies acides.

Reisman critique

Le négociateur-chef canadien aux pourparlers sur le libre-échange, M. Simon Reisman, a critiqué hier un haut fonctionnaire de l'administration Reagan pour avoir lié le déroulement des négociations canado-américaines et la vente de Dome Petroleum à la société Amoco.

De son côté, le négociateur-chef américain Peter Murphy a clairement indiqué que le haut fonctionnaire Bruce Smart, sous-secrétaire du commerce international au département du Commerce, ne parlait pas au nom de l'équipe de négociation américaine lorsqu'il a laissé entendre qu'un refus éventuel d'Investissement Canada d'autoriser l'achat de la pétrolière canadienne par l'entreprise américaine Amoco, au montant de \$5,1 milliards, pourrait affecter les négociations sur le libre-échange.

La suppression des restrictions à la liberté d'investissement constitue un objectif clé des Américains à la table des négociations, a affirmé M. Smart à Toronto lundi. Il a soutenu que la transaction Amoco-Dome était un exemple de libre-échange dans le domaine de l'investissement qui devrait être approuvé par le gouvernement fédéral.

M. Reisman s'est déclaré "surpris que M. Smart vienne ici faire de tels commentaires, au beau milieu du débat".

"Je ne crois pas que son intervention soit très sage, très prudente ou très utile", a déclaré M. Reisman avant que les négociateurs n'entament la deuxième journée de leur plus récente ronde de négociation, qui prend fin aujourd'hui.

Un choix éblouissant de lampes de table!

Rabais de 15%

Le printemps nous invite à un déploiement de formes et de couleurs chez Boiteau Luminaire. Venez profiter d'un rabais de 15% sur notre immense choix de plus de 5.000 lampes de table, à prix régulier, réparties à travers nos magasins. * Vous serez éblouis par l'originalité et la variété de nos modèles.

3 derniers jours

boiteau luminaire

2324 rue King ouest
Sherbrooke
(819) 566-2616

Embellit la
lumière

Demandez la brochure
"L'Art de bien s'éclairer"
Des pages d'information
et d'illustrations pour
faire un choix judicieux
de luminaires



La semaine du bénévolat

Il est bon que la main gauche ignore ce que fait la main droite. Cela évite les conflits d'intérêts et parfois, même les apparences de conflits d'intérêts. Par contre il est nécessaire de souligner le bénévolat de milliers de personnes qui dans les secteurs des affaires sociales, culturelles, éducatives, sportives ou autres, donnent de leur temps et de leur personne pour assurer un peu plus de mieux-être, un peu plus de confort, un peu plus de beauté au monde environnant.

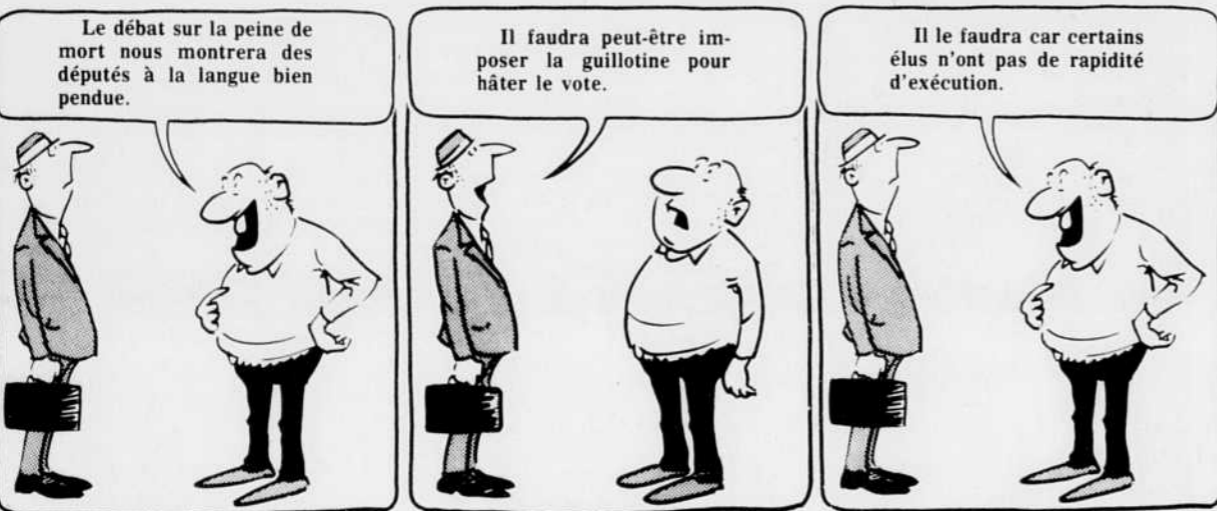
Souligner le bénévolat par une semaine, ce n'est pas se flatter et se payer du bon temps, ce n'est pas chercher une vaine gloire, c'est réfléchir sur une implication de plus en plus essentielle dans notre société. La plus organisée des sociétés recherchera toujours des bénévoles, des personnes qui consacreront une partie de leurs loisirs à des personnes seules qui ont besoin de réconfort, à des jeunes qui ont besoin d'entraîneurs dans le sport ou de professeurs qui en dehors des heures réglementaires les initieront à diverses disciplines, à des malades mentaux qui ont besoin d'accompagnement, à des associations de bienfaisance qui ont besoin de relève pour assurer la survie de l'oeuvre.

Sans les bénévoles, des milliers de personnes verraient leur qualité de vie diminuer sensiblement. Sans les béné-

voles, admettons-le, il faudrait augmenter énormément le fardeau fiscal pour payer le coût engendré par les professionnels à engager pour les remplacer, professionnels qui malgré leur bonne volonté, n'apporteraient pas la chaleur humaine émanant de l'action bénévole. Sans les bénévoles, on peut parier que le taux de suicide s'accroîtrait, que la criminalité chez les jeunes augmenterait, que la révolte gronderait davantage devant des inégalités et des injustices favorisées par un système gigantesque et impersonnel. Le bénévolat est devenu l'oxygène d'une société menacée par l'anonymat et l'indifférence, les bénévoles sont devenus les points d'appui de gens qui n'ont pas d'autres références en dehors des structures officielles. Mais tous les besoins ne sont pas comblés.

Des personnes âgées ou malades restent seules, des jeunes sont privés de sports collectifs parce que personne ne relève le défi de les encadrer, des familles et des individus sont en panne devant des problèmes parce que personne ne les guide dans les difficultés. Il reste encore des centaines de place à occuper dans le monde du bénévolat. Mais cette semaine, c'est le temps de saluer ceux et celles qui ont pris quelques heures pour que la vie autour d'eux soit plus riche, plus pleine.

Jean Vigneault



DOCUMENT

Le passé nazi de Waldheim

(Selon Associated Press) — La première accusation sur le passé d'officier nazi du président autrichien Kurt Waldheim, virtuellement interdit d'entrer aux États-Unis, a été lancée il y a un peu plus d'un an par le magazine autrichien Profil en pleine campagne pour les élections présidentielles.

Le 3 mars 1986, Profil publie la photocopie du livret militaire de M. Waldheim datant de 1939 et indiquant son appartenance depuis 1938 au groupe SA (Sturmabteilung) du parti nazi.

Dès le lendemain, l'ancien secrétaire général de l'ONU (1972-81) fait face à son principal inquisiteur, le Congrès Juif Mondial, qui ne cesse alors de rendre publics des documents sur son passé. Les journaux, notamment le New York Times et un grand quotidien de Belgique, Vecernje Novosti, relayent les charges du CJM, publient des témoignages, des enquêtes.

Israël et l'Autriche demandent à consulter les archives de l'ONU sur les crimes de guerre en avril 1986, de même que les États-Unis. Le 30 mai suivant, le CJM rend public à New York le dossier Waldheim contenu dans les archives de la Commission de l'ONU sur les crimes de guerre, selon lequel il existait assez de preuves pour l'inculper de "meurtre" et d'"exécution".

Accusations

M. Waldheim nie d'abord les accusations, puis précise peu à peu ses activités pendant la guerre. Il rétue cependant la majeure partie des accusations proférées contre lui, notamment celle d'avoir été un criminel de guerre.

Voici les principales accusations contre M. Waldheim et ses réactions:

— l'appartenance à l'organisation SA (Sturmabteilung), qui date, d'après son livret militaire, de 1938. M. Waldheim déclare qu'il appartenait à l'organisation équestre de l'Académie consulaire, qui a été intégrée plus tard dans les SA: "Nous avions des activités purement sportives et cela n'avait rien à voir avec le parti".

— la guerre dans les Balkans: un "trou" figure dans les mémoires de M. Waldheim, blessé sur le front en URSS en décembre 1941 et qui "termine ses études de droit à Vienne en 1944". M. Waldheim précise qu'entre 1942 et 1945 il a servi dans l'armée allemande, dans le groupe E qui opérait dans les Balkans. Il a été en poste en Yougoslavie puis en Grèce.

— une participation en tant qu'officier à des exécutions dans les Balkans: "Je n'ai jamais vu un partisan yougoslave, a toujours dit M. Waldheim, mais bien entendu les cruautés des combats m'étaient connues, ils étaient (à cet endroit) les seuls ennemis de l'armée allemande".

— un rôle dans les déportations de juifs grecs: M. Waldheim déclare qu'il a été interprète, puis officier d'ordonnance à l'état-major mais jamais officier de renseignement. "Je recevais des informations, je les transcrivais", a-t-il dit.

En tant que tel, il n'aurait donc pas été en position de donner des ordres, ce que confirme l'ancien président autrichien Rudolf Kirschlager, le 22 avril 1986, à la télévision autrichienne, après examen des dossiers existants. En revanche, selon M. Kirschlager, M. Waldheim devait être "informé de la conduite de la guerre dans les Balkans".

POINT DE VUE

NDLR Voici la première partie d'un texte de M. Marcel Laflamme, Ph.D., membre de l'Institut d'Études Prospectives. La suite paraîtra demain.

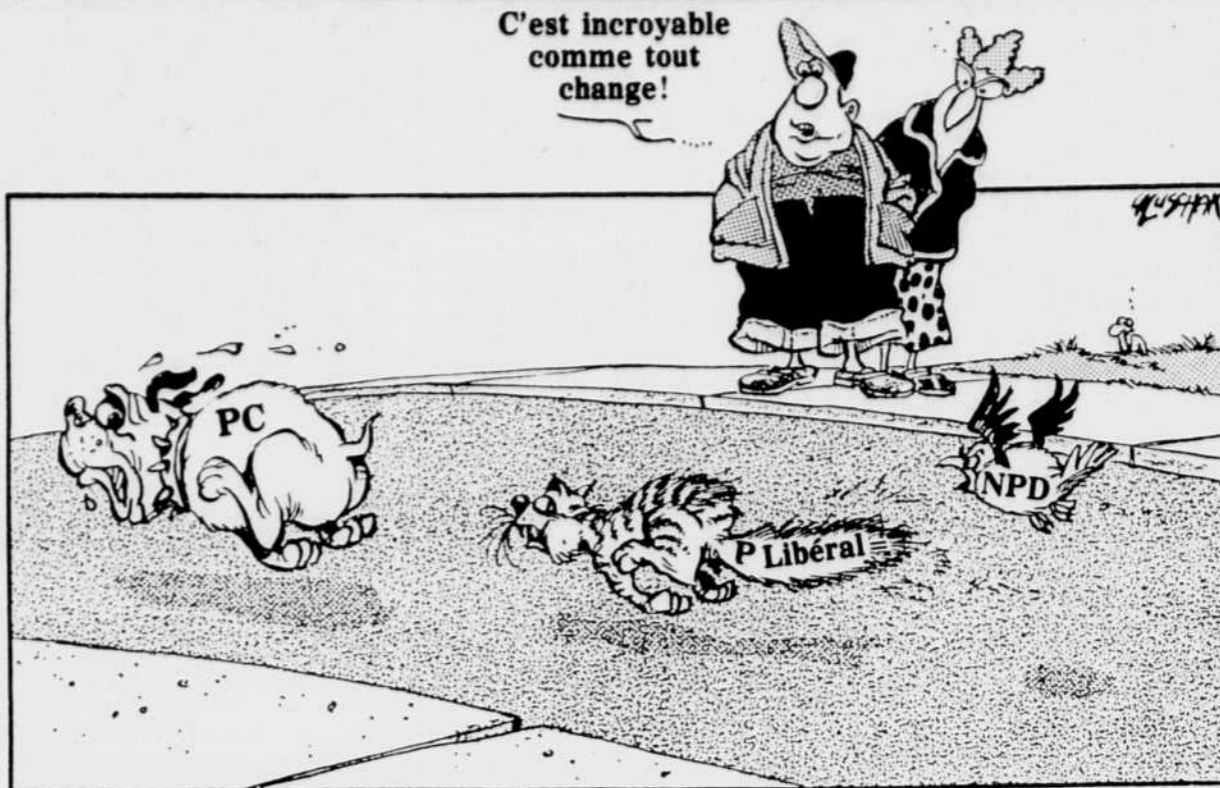
Un régime d'achats d'actions désigne toute formule visant à permettre à des employés de devenir actionnaires de la compagnie dans laquelle ils travaillent. Un plan d'actionnaire comporte un aspect incitatif (comme un prix d'achat avantageux) qui le distingue des achats d'actions normaux, qui pourraient être effectués par des employés.

L'actionnaire confère le statut juridique de participation à la propriété et les mêmes privilèges que tout autre actionnaire: convocation à l'assemblée des actionnaires, réception des rapports financiers, vote sur des décisions fondamentales dont l'élection des membres du Conseil d'administration, fluctuations de l'action et dividendes s'il y a lieu, participation au partage des actifs en cas de liquidation... Ainsi, on peut parler du caractère générique et englobant de l'actionnaire ouvrier dont l'impact est davantage visible dans une PME. Dans plusieurs de celles-ci, les employés ont même des représentants au Conseil d'administration (Métallurgie Pelchat de St-Romuald, Tapis Elite, Tembec...).

Au plan idéologique, l'actionnaire débouche de façon plus ou moins intensive sur la démocratie industrielle. C'est une excellente façon de consolider et de

ré-équilibrer le système économique par une ré-unification du couple Capital-Travail. En procurant un rôle de propriétaire à différents partenaires de l'entreprise, il s'ensuit une plus grande possibilité de justice et de paix industrielle. Pour Charles Albert Poissant, président de l'Ordre des comptables agréés du Québec, l'actionnaire des employés représente beaucoup plus qu'une vogue passagère, c'est un signe d'une mutation profonde dans la gestion des entreprises et une pierre d'assise à l'avenir de l'Occident (Commerce, Mai 1985, p. 45).

De façon plus pragmatique, l'actionnaire vise à créer des intérêts communs entre l'employeur et l'employé et partant, améliore le climat de travail et de performance. Si le bonus n'a qu'un effet ponctuel, l'actionnaire constitue une forme d'intéressement à plus long terme. Pour les employés, les avantages peuvent être significatifs: valorisation du statut, consolidation de l'emploi, participation à d'autres niveaux (savoir et pouvoir), déductions fiscales, possibilité de gains de capitaux et de dividendes. Par exemple, les actions émises par Cascades en décembre 1982, valent plus de 20 fois leur coût aujourd'hui. Par contre, tout capital de risque peut fluctuer à l'inverse surtout si l'entreprise endure des pertes. Voilà le principal inconvénient de l'actionnaire des travailleurs, indiqué par maintes recherches.



OPINION DES LECTEURS

Le Musée des Beaux-arts au vieux Palais de Justice: un projet sérieux et réaliste

Monsieur Rosario Cousineau, suite à votre écrit paru dans La Tribune du 27 avril, je désire faire une mise au point.

Les signatures apposées à la pétition réclamant la relocalisation du Musée des beaux-arts de Sherbrooke dans l'ancien Palais de Justice sont celles d'honorables citoyens. Tout comme vous, ils ont droit à leur opinion. D'ailleurs, je vous invite à venir constater sur place au Musée des beaux-arts, la valeur exceptionnelle de notre pétition, vous aurez beaucoup de regrets d'avoir parlé de signatures "escamotées".

Je tiens de plus à vous rassurer. Nos cents bénévoles ont travaillé très sérieusement, et les 18.500 signatures ont été recueillies auprès de gens tout à fait représentatifs de la population de Sherbrooke et de ses environs.

Monsieur Cousineau, Sherbrooke est "plus qu'une ville", elle est la métropole des Cantons de l'Est. Nous avons rencontré ses citoyens, nous avons parlé avec eux; ils ont

du "civisme" et "aiment leurs concitoyens".

Le vieux Palais de Justice n'est pas inapproprié pour un musée, bien au contraire. D'ailleurs, des personnes compétentes y ont pensé avant nous et ces gens ne manquaient pas de vision. En septembre 1985, le ministre des Affaires culturelles commandait une étude sur l'implantation d'un musée dans le Palais de Justice aux architectes Moreau Saint Amand. En août 1986, une recommandation du rapport de Jean Trudel, consultant en muséologie, est à l'effet de ne pas écarter la possibilité de loger le Musée des beaux-arts dans l'ancien Palais de Justice.

Notre pétition a été présentée à nos dirigeants en appui à notre demande de relocalisation.

Quant à l'actuel Conseil d'administration du Musée des beaux-arts, c'est avec l'appui de nos prédécesseurs que nous poursuivrons l'oeuvre entreprise, de doter Sherbrooke d'un Musée des beaux-arts digne de notre ville. En effet, en février

1987, nous avons réuni les membres fondateurs du Musée des beaux-arts, les personnalités politiques du milieu et les gens qui se sont impliqués dans le domaine culturel depuis les débuts du musée.

Le milieu culturel est en effervescence, chacun offre sa collaboration aux autres. Je vous signale que madame Lise Bacon, ministre des Affaires culturelles a pris l'engagement à la biennale, de venir rencontrer le milieu au mois d'août. Elle a en main un projet de "Maison des Arts" qui a été soumis à tous les intervenants du milieu.

Faire preuve de réalisme, c'est justement de continuer à travailler très fort pour favoriser le développement de notre Musée des beaux-arts dans une ville de "province" qui a beaucoup plus d'envergure que vous ne semblez lui en attribuer.

Lise Fontaine
Membre du C.A.
Responsable de l'organisation de la pétition

Le Réseau d'amis, un pont

Il était une fois deux demoiselles âgées... mes vénérables tantes. Elles vivaient heureuses dans leur appartement. La cadette décéda subitement et l'aînée demeura seule avec sa peine. Entretien d'un logis, préparer les repas, surmonter la solitude devinrent vite au-dessus de ses forces. Il lui fallut bien se rendre à l'évidence: elle dut quitter la maison qu'elle habitait depuis plus de cinquante ans et s'aménager dans une chambre exigüe d'un foyer. Je revenais d'une visite chez ma tante qui venait de m'annoncer, la mort dans l'âme, sa décision. Je me disais: "il lui aurait fallu pourtant si peu de choses pour qu'elle demeurât chez elle: une présence amicale quelques heures par semai-

ne. Histoire de mijoter un repas, de faire le ménage, de bavarder avec elle". Je soupçonnais que, dans ce quartier, vivait une personne prête à lui rendre ces menus services. Comment établir des liens entre une tante esseulée et une inconnue apte à l'aider? Comment bâtir un pont entre un besoin ressenti et un coeur désireux de le combler?

Ce pont existe chez nous. Il s'agit du Réseau d'amis(e)s de Sherbrooke.

Sur l'une des rives demeurent des personnes d'un certain âge. Elles résident encore à domicile, mais elles s'ennuient, elles souffrent parfois d'un handicap, de maladie légère ou de dépression.

Sur l'autre rive, vivent des bénévoles, hommes et femmes de tous âges, ils sont prêts à rendre service, ne serait-ce que de se mettre à l'écoute de l'autre.

Le pont est là solide, capable de relier ces deux rives. Il n'a d'autre ambition que de mettre en contact ceux et celles qui tendent silencieusement la main avec ceux et celles qui ne veulent que la saisir. Le Christ est là dans l'être abandonné de nos grandes villes; il est là également dans le Samaritain qui accueille, pense et guérit. "J'étais malade, seul et tu es venu me voir".

Jean-Marie Fortier
Archevêque de Sherbrooke

Le bénévole idéal

On cherche une personne qui a la tête froide mais le coeur chaud.

Elle garde son calme, n'est pas facilement ébranlée, ne perd pas les pédales. Elle réagit peu mais agit beaucoup. Accueillante elle sait plaire, convaincre et faire agir (conseil/informe, motive/stimule, délègue/aide), elle inspire confiance. Elle écoute beaucoup et pose des questions. Elle observe, voit jusqu'aux détails, (distingue entre; fait/perception/interprétation; elle sait nuancer, retenir ce qui est pertinent (comprendre et non juger) vérifier la validité. Elle prévient les troubles, identifie les problèmes et les corrige. Elle sait prendre "la place" qui lui revient sans "occuper toute la place".

Elle parle peu (mots: précis, simples, adéquats) et va à l'essentiel. Elle fait connaître ses positions et partage. Elle décide (prend des risques calculés, et en accepte les conséquences). Elle tranche (litiges, équivalences, etc.). Elle planifie et prévoit. (...) Elle a le souci de bien servir la clientèle.

Mes meilleurs vœux à tous et à toutes les bénévoles.

Colette Marengo
Présidente du Service d'aide aux néo-Canadiens
Sherbrooke

LETTRE OUVERTE

Bravo Caritas!

Aux membres du C.A. de Caritas,

En soulignant le trentième anniversaire d'existence de votre organisme, vous faites en sorte de nous permettre de réaliser toute l'importance de votre implication dans notre milieu.

Nous, La Ligue pour la Protection de l'Enfance de l'Estrie Inc., organisme communautaire impliqué aussi dans le milieu depuis plus de douze ans, en exerçant une action préventive qui vise le bien-être de l'enfance et de la jeunesse, sommes un témoignage "vivant" de la contribution de Caritas, puisqu'on lui doit notre fondation. Durant ces trente années, Caritas n'a jamais cessé de faire la promotion, de collaborer ou de créer des organismes, des services pour le bien-être des gens. À partir de la population, des organismes locaux et régionaux, cet organisme informe, sensibilise, dénonce la souffrance et l'injustice.

Au nom des membres de notre organisme, nous désirons vous dire, à vous tous de Caritas, bénévoles et personnel rémunéré, bravo pour votre action et merci pour votre contribution au bien-être de notre communauté. Longue vie à Caritas Sherbrooke.

Alain Desruisseaux, éd. spéc.
Coordonnateur, Ligue pour la Protection de l'Enfance de l'Estrie Inc.

Partenariat et actionnariat des travailleurs, une tendance lourde au Québec (1)

Une évolution qui s'accélère et se diversifie

L'extension au Québec de la participation des travailleurs à la propriété (si on exclut les coopératives ouvrières de production) renvoie à une date relativement récente: le début des années "70".

La première génération d'actionnariat s'est effectuée sous pression et d'une façon qu'on pourrait qualifier d'artisanale, sans études financières élaborées. Après moins de deux décennies sortes de structures d'accueil et d'encadrement tant du côté gouvernemental, patronal et syndical en favorisent la prolifération suivant une diversité de moyens. Examinons cette évolution en observant quatre grandes vagues.

Vague I: Situation de sauvetage et de prise en charge

(Début des années 70) La première génération d'actionnariat répondait à des situations d'urgence: fermeture d'usine (Tembec, Tricofil...) feu (Cabano) problème de succession (Harvey Transport), etc... Les expériences se manifestaient surtout dans des localités rurales ou semi-rurales liées économiquement

à quelques entreprises. Le sauvetage d'entreprise donnait lieu à des formes inédites de solidarité: association des travailleurs, support des représentants syndicaux, appui communautaire, etc. Ce fut une période d'apprentissage à la prise en charge d'entreprise. L'échec de Tricofil fut rempli de leçons d'apprentissage quant aux difficultés de l'autogestion ouvrière, particulièrement dans un secteur "mou".

Vague II: Relance et refinancement

(Fin des années 70) Le Programme PECEC (Programme de Création d'Emplois Communautaires) fut lancé en 1977 dans le cadre de l'Opération Solidarité Économique (OSE). Selon cette structure d'accueil à la cogestion, les travailleurs sont obligés de verser un montant de base pour lequel le PECEC fournit un collectif des travailleurs un montant fixe pour chaque dollar investi. Quelques centaines d'entreprises surtout en localité urbaine ont pu bénéficier d'un PECEC à la suite d'études de rentabilité bien documentées. La majorité des expériences se réalisaient dans des secteurs traditionnels et dans un contexte tendu de maintien d'emplois. Au moins cinq (5) entreprises de la région de Thetford Mines ont pu bénéficier du programme: Métallurgie Frontenac, Visionic, Gosselin Transport, Métal Coleraine, Les Produits Regal Inc. (À suivre demain)

Marcel Laflamme, Ph.D.

Un pas vers la création d'une "Europe des polices"

BRUXELLES (AFP) — Les ministres de la Justice et de l'Intérieur de la Communauté économique européenne ont fait un pas vers la création d'une "Europe des polices", hier à Bruxelles, en décidant le principe d'une cellule administrative légère pour coordonner la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme, a-t-on appris officiellement.

Les Douze ont aussi décidé d'utiliser en commun leurs agents spéciaux "anti-drogue" installés à l'étranger et d'accélérer l'installation d'un réseau de communications se-

crètes inter-polices, qui utilise des télécopieurs cryptés.

Le ministre belge de la Justice, M. Jean Gol, qui présidait la réunion, a déclaré au cours d'une con-

férence de presse que la nouvelle structure administrative sera mise sur pied, dans un premier temps, de façon expérimentale. Elle comprendra au départ des fonctionnaires spécialisés détachés par trois pays, la présidence semestrielle en exercice de la CEE, la présidence précédente et la suivante (actuellement la Grande-Bretagne, la Belgique et le Danemark).

La cellule assurera le suivi des

travaux du groupe TREVI (Terrorisme, radicalisme, extrémisme, violence), qui rassemble depuis 1975 les ministres chargés de la sécurité publique de la CEE. Depuis l'an dernier, le groupe se réunit deux fois par an au niveau ministériel.

Le réseau protégé de communication, dont le principe a été décidé en 1986, commence à relier les polices des Etats membres et sera bientôt opérationnel, a dit M. Gol.

Il va notamment servir à une "évaluation permanente de la menace terroriste, tant interne qu'externe", qui pèse selon lui sur les démocraties ouest-européennes.

Les Douze ont aussi conclu un accord pour échanger des informations détaillées sur les armes et explosifs volés, selon le ministre belge.

Les ministres ont débattu par

ailleurs du problème de "l'abus des demandes de statut de réfugié politique", a déclaré M. Gol. Les Douze ont souligné que les transporteurs (compagnies aériennes en particulier) sont responsables des passagers qui débarquent sans papiers et ne veulent plus repartir, a-t-il ajouté en indiquant que des sanctions pourraient être prises "le cas échéant" contre les compagnies.

Grave crise en Italie

ROME (AFP) — L'Italie a été plongée, hier soir, dans une crise grave qui augure mal de la stabilité politique si souvent malmenée.

Face à cette situation dramatique, le président Francesco Cossiga devait décider de dissoudre les chambres. C'est après avoir reçu M. Amintore Fanfani, président du conseil démissionnaire, que le chef de l'Etat devait opter pour des élections anticipées. M. Fanfani venait lui-même de saborder son

propre gouvernement pour couper court aux innombrables manœuvres politiques.

Ce sont donc les députés italiens qui ont refusé, hier, au chef de gouvernement (par 240 non contre 131 oui et 193 abstentions) une impossible confiance qu'il ne sollicitait que du bout des lèvres.

Renouant avec de vieilles traditions du jeu parlementaire, la classe politique italienne a retrouvé ainsi le chemin de l'instabilité gouvernementale, es-

time les observateurs. Mais, cette fois, la crise se déroule depuis deux mois à coups de paradoxes, de haines inter-partis, de règlement de comptes et de "combinazione" qui ont finalement échoué.

Les députés eux-mêmes se sont inactivés au point de se traiter de "clown" et de "guignol", tandis que, complètement impuissant, le président de la République, Francesco Cossiga, n'a pu que suivre le déroulement de cette tragi-comédie de son palais du Quirinal, où il a pourtant déployé des trésors de patience pour tenter de sortir de l'impasse et "recueillir" la coalition.



Ronald Reagan

Désarmement: Washington reste prudemment optimiste

WASHINGTON (AFP) — Washington a exprimé hier son "prudent optimisme" après la présentation du projet de traité soviétique sur les euromissiles, qualifiant toutefois de "manque de sérieux" le fait que Moscou cherche à comptabiliser 72 missiles Pershing 1-A déployés en République fédérale allemande.

"Nous étions prudemment optimistes, nous le restons", a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, à propos du texte présenté lundi à Genève par les Soviétiques. "Il y a un certain nombre de questions qui doivent être réglées" à Genève, mais "certaines propositions" soviétiques "tendent à modifier" ce qui

avait été dit auparavant, a-t-il toutefois ajouté.

Le président Ronald Reagan a affirmé pour sa part, hier, que l'Europe ne serait pas dénucléarisée si Américains et Soviétiques parviennent à l'élimination des missiles nucléaires de portée intermédiaire (INF) et de plus courte portée (SRINF).

Un éventuel accord sur ces armes laisserait des "milliers d'ogives" américaines en Europe, a dit M. Reagan. Il a cité les armes nucléaires tactiques, qui ne sont pas prises en compte dans les négociations actuelles entre les Etats-Unis et l'URSS.

M. Fitzwater a critiqué d'autre part le conseiller de la Maison

Blanche et du département d'Etat pour le contrôle des armements, M. Edward Rowny. Celui-ci a laissé entendre que les Etats-Unis accordent trop d'importance à une élimination des INF et SRINF, et pas assez à une réduction des armements stratégiques.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a accueilli de son côté favorablement le fait que l'URSS accepte le principe de l'équilibre global en ce qui concerne les SRINF, mais a regretté que Moscou cherche à prendre en compte les 72 missiles Pershing 1-A déployés en RFA et de quelque 730 kilomètres de portée.

Le propriétaire du traversier reconnaît être responsable

LONDRES (AP) — La compagnie Townsend Thoresen, propriétaire du traversier Herald of Free Enterprise a reconnu, hier, être responsable du naufrage qui a coûté la vie à 200 personnes dans le port de Zeebrugge, en Belgique.

"La compagnie Townsend Carferries accepte de reconnaître que l'accident a eu lieu par sa faute et par celle de ses employés", a déclaré M. Anthony Clarke, avocat de la compagnie après deux jours d'enquête officielle. Il a admis que le traversier n'aurait jamais dû naviguer avec les portes ouvertes.

Trop de responsabilités ont été laissées aux responsables du navire "même si ce sont des personnes de la plus grande valeur", a encore ajouté M. Clarke.

La Cour suprême des Etats-Unis range 3 films canadiens dans la "propagande politique"

WASHINGTON (AFP) — La Cour suprême des Etats-Unis a estimé hier que le gouvernement américain pouvait classer comme "propagande politique" trois films canadiens sur la guerre nucléaire et les pluies acides.

Par cinq voix contre trois, les plus hauts magistrats américains ont indiqué que cette classification était utilisée de "manière neutre et impartiale" et ne constituait pas une censure.

Ce cas avait suscité une polémique en 1983. Le département de la Justice avait décidé de classer ces trois films comme propagande politique aux termes d'une loi datant de la Seconde Guerre mondiale et destinée à identifier la propagande étrangère.

Produit par le Office national du film (ONF), ces films sont "If You Love This Planet", long-métrage sur les conséquences d'une guerre nucléaire qui a remporté l'Oscar du meilleur documentaire en 1983, "Acid From Heaven" et "Acid Rain: Requiem or Recovery".

Un parlementaire californien, M. Barry Keene, qui envisageait de les utiliser pour exprimer ses propres positions sur ces sujets, avait porté l'affaire en justice. Un juge de Sacramento avait donné tort au gouvernement, décision qu'a annulée la Cour suprême.

CORRECTIONS
 Dans notre cahier publicitaire "Super Achats" du mercredi le 29 avril 1987.
 Page 3: l'article "M", la blouse à 8.99 pour filles ne sera pas vendue.
 Page 11: Le prix ordinaire des cintres en plastique pour pantalon n'aurait pas dû paraître.
 Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce contretemps.

Miracle Mart

ERRATUM
 Dans Europe 87 de notre annonce du 25 avril, pour réservations avant le 17 avril (dép. 07/17), on aurait dû lire: obtenez 50\$ de rabais. Pour réservations avant le 07 juin (dép. 09/11), on aurait dû lire: obtenez 100\$ de rabais.

BOULANGERIE DE VOYAGE TOURS D'ARGENT

2339, Les Promenades King - Sherbrooke - 819-583-7543
 950 Nord, Boul. du Séminaire - St-Jean - 514-348-8945
 177, rue Lindsay - Drummondville - 819-477-3030
 525, Tere Avenue - Adolphe - 819-879-7188
 (détails d'un permis du Québec)

STEINBERG

ERRATA
 Dans la circulaire du 27 avril au 2 mai 87, en page 9, les prix des framboisiers et des fraisiers devaient se lire comme suit:

Framboisiers, 4⁹⁹ chac.
 5 plants
Fraisiers, 3⁹⁹ chac.
 10 plants
 Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce contretemps.

VÉGÉTARIEN

Spéciaux en vigueur du 28 avril au 4 mai 1987 Droit réservé de limiter les quantités

RAISINS NOIRS "Ribier"
Pr. Chili, Canada #1
.97
/lb ou 2.14/kg

MAÏS EN ÉPI
Pr. États-Unis, Canada #1
3 pour .97

ASPERGES
Pr. États-Unis, Canada #1
1 47
/lb ou 3.24/kg

CÉLERI
Pr. États-Unis, Canada #1
grosseur 24
.87

FROMAGES*

FESTIVAL DES FROMAGES

DANOIS

Havarti nature ou dill
927 /kg ou **421** /lb

Bleu Danois
997 /kg ou **452** /lb

Esrom
997 /kg ou **452** /lb

IMPORTATIONS

Artichauts marinés "Torero" ou "Major Gourmet"
pot de 170 ml importé d'Espagne
.97

Asperges blanches "PARAGON"
boîte de 341 ml importé de Taïwan
227

VRAC*

SUPER AUBAINE

"Délice Tropical"
11 90 /kg ou **540** /lb

Raisins Sultana
350 /kg ou **159** /lb

BISCUITS*

FESTIVAL ARMAND ROY

Avoine et raisins
302 /kg ou **137** /lb

"Grandma" au sucre
287 /kg ou **130** /lb

POMMES "rouges délicieuses"

.87
/lb ou 1.92/kg

FRUIT DE LA PASSION

.87
Pr. Nouvelle-Zélande, Canada #1

POIS MANGE-TOUT

1 77
Pr. États-Unis, Canada #1
/lb ou 3.90/kg

AUBERGINES

.57
Pr. États-Unis, Canada #1
/lb ou 1.26/kg

N.B.

Dégustation de fromages
Découvrez la saveur des fromages du Danemark.
Obtenez des livrets de recettes.
Participez au tirage d'une cloche à fromages (détails en magasin)

SHERBROOKE • MAGOG
TROIS-RIVIÈRES (coin boul. Des Forges et Des Cyprès)

*Non disponible aux Promenades des Grandes Fourches, Sherbrooke.

Pour un bronzage sans risque de cancer à long terme

Il faut se protéger des rayons du soleil

par Lise OUELLETTE
SHERBROOKE — "Chaque année, 16,000 nouveaux cas de cancer de l'épiderme se déclarent. De ce nombre, 400 en mourront. Le lien entre ces types de cancer dont certains se traitent et d'autres s'avèrent mortels, et les expositions prolongées au soleil sans écran protecteur, a été démontré sans conteste", indique Monique Champagne.

Pharmacienne en voie de spécialisation en dermo-pharmacie, Mme Champagne effectue présentement une tournée d'information sur les dangers du soleil et les précautions à prendre, tournée organisée par Nutriex.

"Ca peut prendre de 10 à 15 ans d'expositions prolongées au soleil avant que les cancers se déclarent et, même si les personnes à teint clair sont les plus à risque, celles au teint foncé n'y échappent pas nécessairement. D'où l'importance de se protéger si on veut un bronzage sans risque", de préciser Mme Champagne.

Des trois types de rayons émis par le choleux astre (les rayons UVA, UVB et UVC), les UVB sont les plus dangereux non seulement pour les coups de soleil mais aussi pour le développement de cancer.

A court terme, ils entraînent facilement brûlures et déshydratation de la peau et quiconque a abusé du soleil entre 11 h et 14 h, sait que durant cette période de la journée, les UVB sont particulièrement présents.

Les UVA qui constituent le type de rayons utilisés dans les salons de bronzage, peuvent aussi devenir néfastes: vieillissement prématuré de la peau, rides précoces, perte de l'élasticité de l'épiderme, déshydratation et taches brunes.

Mme Champagne conseille aux clients des salons de bronzage de se limiter à une séance maximale de 20 minutes par 48 heures, d'hydrater leur peau avant, pendant et après les séances comme ils doivent le faire quand le soleil est concerné, et d'utiliser là aussi un produit protecteur conçu spécialement pour contrer les effets néfastes des rayons UVA.

Pas seulement le PABA

Au chapitre des filtres solaires, la majorité des gens savent que les produits à base de PABA doivent être utilisés, mentionne Mme Champagne.

Ce qu'ils savent moins, ajoute-t-elle, c'est que le PABA filtre uniquement les rayons UVB et laisse agir les UVA à leur triste guise. Elle recommande de rechercher plutôt un produit à base d'oxybenzone. Nul besoin de deux écrans puisque généralement, les filtres à base d'oxy-

benzone contiennent aussi du PABA, relève la pharmacienne.

La question de l'indice de protection du filtre semble également assez connue. Là aussi, de dire Mme Champagne, on connaît moins cependant la durée de protection assurée et le fréquence des applications à effectuer.

Mme Champagne explique que la durée de protection s'établit en multipliant l'indice par 20 minutes. Ainsi, un filtre à indice 2 devra faire l'objet d'une nouvelle application aux 40 minutes.

En outre, comme il importe de réduire le temps entre les applications à mesure que celle-ci se multiplient, la pharmacienne suggère, pour une protection garantie, un écran solaire à indice 8 ou un écran total.

"Les gens bronzeront quand même mais de façon plus graduelle. En bout de ligne, puisqu'ils éviteront les coups de soleil qui les obligent le lendemain à fuir les rayons solaires, ils brûleront davantage quoique sur une période plus longue. Et ils le feront en toute sécurité et confort".

Alternative

Le teint hâlé étant fort prisé à notre époque,

les personnes éprouvant des problèmes au soleil ou encore celles qui recherchent cet air de santé à l'année longue, ont maintenant à leur disposition sur le marché des produits auto-bronzants améliorés.

"Ces produits créent une réaction chimique au niveau de l'épiderme qui s'apparente aux effets du soleil mais agit en superficie seulement et sans danger", indique Mme Champagne.

Comme il ne s'agit pas d'une teinture, la personne au teint pâle aura besoin d'applications plus nombreuses qu'un individu au teint foncé pour atteindre le même degré de bronzage et le degré maximal sera moins prononcé.

Un inconvénient persiste au niveau de ces produits: l'intérieur des mains, les ailes du nez, les genoux, bref tous les endroits du corps où la peau est plus épaisse se colorent davantage. Mme Champagne précise qu'en diminuant la quantité de produit étalé à ces endroits, il est possible de minimiser cet inconvénient.

"Il faut bien retenir surtout que ces produits, tout comme les produits hydratants pour la peau d'ailleurs, n'offrent aucune protection contre les rayons du soleil", conclut-elle.



Monique Champagne, pharmacienne en voie de spécialisation en dermo-pharmacie. (Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

SANTÉ SERVICES

PRIX EN VIGUEUR DU 22 AVRIL AU 2 MAI 1987

super vente

HI-DRI
 ESSUIE-TOUT
 2 rouleaux

79¢

MONTCLAIR
 EAU MINÉRALE
 750 ml + 250 ml gratuit

77¢

ENFALAC
 CONCENTRÉ RÉGULIER OU AVEC FER
 24 x 425 ml

39⁹⁹

JOHNSON & JOHNSON
 HUILE POUR BÉBÉ
 240 ml

269

AIM
 DENTIFRICE FLUORURE
 100 ml

88¢



CEPACOL
 RINCE-BOUCHE
 500 ml

259

KLEENEX
 PAPIERS MOUCHOIRS
 2 plis
 200

88¢

TAMPAX
 TAMPONS
 10

159

Limite 3

QUANTITÉS GARANTIES / PRIX GARANTIS

Les produits et les prix annoncés dans cette circulaire sont valides dans tous les Santé Services. Pas de vente aux marchands. Si un Santé Services est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon d'achat différé. La description du produit prévaut en tout temps.

Tous ces spéciaux sont disponibles à votre **SANTÉ SERVICE** près de chez vous: Sherbrooke, Thetford Mines, Asbestos, Drummondville, St-Germain, et St-Guillaume.

84 industries recevront la visite d'un conseiller de la CSST

SHERBROOKE — Même si, contrairement à l'ensemble du Québec, la région de l'Estrie a connu une diminution du nombre d'accidents en milieu de travail entre 1985 et 1986, la Commission de santé et sécurité du travail (CSST) y mène cette année l'opération nationale "moins 10 pour cent", visant justement à réduire de 10 pour cent le nombre de lésions professionnelles et les coûts qu'elles entraînent.

L'Estrie est résolument sur la bonne voie, elle qui affiche déjà une baisse de 5,4 pour cent pour 1986, par rapport à l'année précédente. C'est tout le contraire de la situation pour l'ensemble du Québec où le nombre d'accidents de travail a fait un bond de 14 pour cent au cours de la même période.

L'opération "moins 10 pour cent" est commencée depuis le début de 1987. En Estrie, elle vise surtout 84 établissements responsables de plus de la moitié des lésions professionnelles dans la région. Il s'agit d'entreprises où la fréquence et la gravité des blessures sont plus élevées.

Selon le directeur régional de la CSST, Jean-Charles Guindon, la plupart de ces établissements appartiennent au secteur industriel, là où les travailleurs éprouvent surtout des problèmes lombaires (maux de dos) et sont régulièrement exposés au bruit et à la poussière.

De la visite

Un conseiller de la CSST a déjà entrepris de visiter les 84 établissements particulièrement visés par le programme de prévention. Suite à l'analyse des risques particuliers d'accidents de travail, ces entreprises devront s'engager à élaborer et appliquer un plan d'action à court terme identifiant des objectifs réalisables dès cette année.

En 1986, dans la région de l'Estrie, les 9,921 accidents de travail rapportés à la Commission de santé et sécurité au travail ont entraîné des dépenses de 28 millions \$, une augmentation de 5 pour cent par rapport à 1985, malgré un nombre de lésions moins élevé.

Dans le cadre de l'opération "moins 10 pour cent", la CSST s'assurera que les indemnités soient versées seulement à ceux qui y ont droit et que les sommes consenties ne soient pas supérieures aux montants auxquels les bénéficiaires ont droit. La Commission portera aussi une attention particulière à l'administration des programmes de réadaptation, dans le but d'appliquer les solutions les plus efficaces et les plus économiques.

La CSST veut favoriser un prompt retour au travail pour les victimes d'accidents, quitte à ce qu'ils soient assignés temporairement à un poste favorisant leur réadaptation.

"Magog-Orford, à l'avant-garde du tourisme"

48e congrès annuel de la Société St-Jean-Baptiste

SHERBROOKE — La Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke tiendra son 48e congrès annuel dans la ville de Magog, dimanche prochain, sous le thème "Magog-Orford, à l'avant-garde du tourisme en Estrie".

En abordant cette question dans une des plus belles régions du Québec, la SSJB a voulu souligner le développement remarquable du secteur Magog-Orford sur le plan touristique, au cours des dernières années.

C'est aussi l'occasion pour la Société de rappeler qu'il y a 15 ans,

elle émettait pour la première fois l'idée d'aménager un centre de congrès au pied du mont Orford... A l'époque, elle en faisait une résolution officielle adoptée en congrès et se réjouit aujourd'hui que le projet Tonic-Tropiques puisse concrétiser ce désir dans un avenir rapproché.

Le congrès se déroule à la polyvalente La Ruche de Magog. Le maire d'Orford, Jean Dion, le commissaire au développement touristique, Roger Constantin, et le directeur au développement au ministère du Tourisme du Québec, Michel Carpentier, prendront la parole pendant la journée d'échanges et de réflexion.

Le prix Juge-Lemay

Au terme de la journée, la SSJB-Sherbrooke remettra son prix littéraire Juge-Lemay, un honneur accordé pour la première fois en 1952.

En 1987, c'est la présidente de la Société d'histoire des Cantons de l'Est, Andrée Désilets, qui reçoit le prix. L'organisme célèbre cette année son sixième anniversaire de fondation et la Société Saint-Jean-Baptiste a voulu souligner d'une façon remarquable l'oeuvre et le dévouement qu'a apportés Mme Andrée Désilets dans les domaines historique et littéraire de notre région.

La récipiendaire est professeure d'histoire à l'Université de Sherbrooke.



Andrée Désilets

Rencontre sur le suicide

SHERBROOKE — "Vivre avec un suicidaire", tel est le thème de la prochaine rencontre mensuelle de l'Association des parents et amis des malades mentaux de l'Estrie.

L'APAMM-Estrie a invité M. Pierre Morissette, psychologue avantageusement connu pour son travail dans le domaine, en région et au Québec tout entier, à venir discuter de cette question ce soir, à 19h30 au CRSSSE, salle 119, au 2424 de la rue King ouest, à Sherbrooke, lors de sa prochaine rencontre. L'entrée est gratuite.

En bref

• Parents-Secours à Fleurimont

L'organisme Parents-Secours est désormais présent à Fleurimont où le recrutement des membres est d'ailleurs commencé. L'objectif est de venir en aide aux personnes — enfants et adultes — qui se trouvent dans des situations dangereuses et

de leur offrir la sécurité. Pour adhérer à Parents-Secours Fleurimont, ou pour tout renseignement supplémentaire: Ginette N. Leclair, Parents-Secours Fleurimont, 872, chemin Duplessis, Fleurimont, Québec, J1H 5H3.

• Familles Riou-x d'Amérique

Un grand rassemblement des familles Riou-x d'Amérique aura lieu la fin de semaine des 14, 15 et 16 août, pour marquer le 290e anniversaire de l'arrivée à Trois-Pistoles du seigneur Jean Riou et de son épouse Catherine Leblond. A cette occasion, après huit ans de recher-

che, il y aura le lancement du dictionnaire généalogique "Descendance de Jean Riou et de Catherine Leblond 1678-1987". Pour plus d'informations: l'Association des familles Riou-x d'Amérique, Case postale 1934, Trois-Pistoles, Québec, G0L 4K0.

• Familles recherchées

Pas moins de 168 étudiants et étudiantes provenant de quelque 35 pays à travers le monde sont à la recherche de familles d'accueil au Québec où ils résideront pendant un an, alors qu'ils poursuivront leurs études. C'est par l'entremise du programme d'accueil d'Interculture Canada que des familles québécoises sont invitées à ouvrir leurs portes à un jeune visiteur qui partagera leur vie familiale.

n'importe quelle condition sociale, elles comprennent des familles monoparentales, de deux parents avec de jeunes enfants, de jeunes couples ou des couples plus âgés...

Interculture Canada est un organisme non gouvernemental et à but non lucratif. Les familles intéressées à obtenir plus d'informations peuvent appeler, sans frais, au 1-800-361-7248. On peut aussi écrire au 59, rue St-Jacques ouest, Montréal, Qc, H2Y 1K9.

• Semaine du bénévolat

La reconnaissance des bénévoles prend de plus en plus d'ampleur dans la région. Le Conseil régional des loisirs de l'Estrie annonce en effet que pas moins de 33 municipalités soulignent cette année la Semaine du bénévolat.

petites communautés, toutes ces municipalités ont en commun qu'elles veulent mettre en évidence l'apport des milliers de bénévoles qui oeuvrent dans le domaine du loisir et dans l'animation de la vie communautaire.

• Semaine de la santé vertébrale

Cette année, la Semaine de la santé vertébrale tenue par l'Association chiropratique canadienne, du 1er au 7 mai, portera surtout sur le mauvais conditionnement physique des jeunes.

Selon le Dr Paul Carey, président de l'Association, trop de jeunes ignorent un fait fondamental, à savoir que de la posture dépend directement la santé et que les enfants ne faisant pas d'exercices finiront par subir les conséquences.

de cours de conditionnement physique dans les écoles et le remplacement des sports d'équipe optionnels par des exercices d'assouplissement quotidiens obligatoires.

L'Association évalue à 30 pour cent le nombre de Canadiens souffrant à un moment ou l'autre de leur vie de douleurs lombaires. Chaque année, plus de 10 millions de visites sont effectuées aux bureaux des 2.400 membres de l'organisme.

Gestion LÉGUFruits inc.

**GROS ET DÉTAIL
OUVERT LE DIMANCHE**

720, rue Conseil, 564-1546

<p>CANTALOUPE Produit des Etats-Unis, grosseur 23. 98¢ ch.</p>	<p>POIRES BARTLETT Produit du Chili, grosseur 135. 59¢ lb 1³⁰ kg</p>
<p>BROCOLI Produit des Etats-Unis, grosseur 14. 78¢ ch.</p>	<p>OIGNONS "BOILER" Produits du Québec, sac de 10 lb. 1⁷⁵ ch.</p>
<p>LAITUE ROMAINE Produit des Etats-Unis, grosseur 24. 49¢ ch.</p>	<p>FROMAGE ST-BENOIT GRUYERE 3⁸⁹ lb 8⁵⁶ kg</p>
<p>FRAISES Produit des Etats-Unis. 69¢ la chopine</p>	<p>LIQUEUR POP SHOPPE Saveurs variées, caisse de 24 x 10 oz. 4⁷⁹ dépôt</p>

Prix en vigueur du 28 avril au 3 mai. Autres spéciaux en magasin. Quantité limitée jusqu'à épuisement des marchandises. 22101



Achat spécial pour la Fête des Mères!

Robes pour dames

Nous avons une vaste sélection de superbes nouveaux modèles printemps-été qui répondront au goût de chaque maman. Tailles 78 à 1516. Prix spéciaux pour la Fête des Mères.

24⁸⁸

Mezzanine dames

Au Bon Marché

45, King ouest

Les illustrations ne sont pas nécessairement conformes. 21677

C'est le moment idéal de magasiner à l'Entrepôt Au Bon Marché

La gigantesque
vente de vêtements printemps-été
pour toute la famille à l'Entrepôt
Au Bon Marché
bat son plein!

De la nouvelle marchandise arrive à chaque jour.

Si vous aimez économiser, vous aimerez la vente à l'Entrepôt

Entrepôt

Au Bon Marché

121, rue Dépôt

Stationnement gratuit le samedi - Stationnement municipale - Rue Dépôt

Gérard Lafontaine, bénévole de l'année

ROCK FOREST — M. Gérard Lafontaine a été proclamé le bénévole de l'année lors d'une soirée tenue dimanche au Centre communautaire de Rock Forest dans le but de rendre hommage aux centaines

de bénévoles qui oeuvrent dans cette ville.

C'est l'implication de M. Lafontaine au sein du conseil 7518 des Chevaliers de Colomb et d'autres organismes à vocation communau-

taire qui lui a valu ce titre fort convoité.

Désireux de montrer qu'ils apprécient hautement l'apport de chaque bénévole, quelle que soit sa modestie, les responsables de la soirée

avaient laissé le hasard faire le choix à leur place.

Le sort a attribué le titre d'organisme bénévole de l'année à Parents-Secours dont le président est M. Jean-Pierre Martel et la coordonnatrice, Mme Denise Bilodeau.

LA MAISON DE TISSUS EN VIGUEUR DU 29 AVRIL AU 2 MAI.

Bouclair

2300, rue PORTLAND, SHERBROOKE 569-5989

NOUS ACCEPTONS TOUTS LES COUPONS POUR PATRONS GRATUITS, AUX MEMES CONDITIONS QUE NOS PLUS IMPORTANTS CONCURRENTS. SUR PRÉSENTATION DE LEUR COUPON NOUS VOUS DONNERONS UN RABAI ADDITIONNEL DE 10% SUR TOUT ACHAT DE TISSUS DE \$15. OU PLUS.

AUBAINES DU PRINTEMPS

TRICOT OUATÉ IMPRIMÉ
DE QUALITÉ SUPÉRIEURE, CONFORTABLE, POUR TENUE SPORTIVE, OU POUR LA DÉTENTE. LAVABLE À LA MACHINE. CHOIX DE 10 COULEURS. 50% POLYESTER/50% COTON. 155 CM.
ORD. 9⁹⁹ m. MAINTENANT **6⁶⁶\$**

ÉPARGNEZ 33 1/3%

COTON CANNÉLÉ
100% COTON. IDÉAL POUR CONFECTION DE PANTALONS ET VESTONS SPORT. TEINTES PASTEL UNIES.
ORD. 5⁹⁹ m. MAINTENANT **3⁹⁹\$**

ÉPARGNEZ 33 1/3%

SAHARA ET SIERRA COTONS FROISSÉS
UNIS OU IMPRIMÉS. VASTE CHOIX DE TEINTES PASTEL OU VIVES. MÉLANGE POLYESTER ET COTON. 115 CM.
ORD. 5⁹⁹ m. et 6⁹⁹ m. MAINTENANT **4⁴⁹\$** m. ET **5²⁴\$** m.

ÉPARGNEZ 25%

JACQUARD LENA
SOYEUX, TEINTES PASTEL TON-SUR-TON. 100% POLYESTER. IDÉAL POUR BLOUSES ÉLEGANTES ET ROBES DU SOIR. 115 CM.
ORD. 11⁹⁹ m. MAINTENANT **7⁹⁹\$**

ÉPARGNEZ 33 1/3%

COTON CHAMPÊTRE
LÉGER, 100% COTON. CHOIX DE 24 TEINTES DIFFÉRENTES. IDÉAL POUR VÊTEMENTS SPORT. 115 CM.
ORD. 6⁹⁹ m. MAINTENANT **5⁵⁹\$**

ÉPARGNEZ 20%

TOILE TISSERAND
GRAND CHOIX DE COULEURS PASTEL, UNIES ET CLAIRES. IDÉAL POUR TENUE SPORTIVE. MÉLANGE POLYESTER/COTON. 115 CM.
ORD. 6⁹⁹ m. MAINTENANT **5⁵⁹\$**

ÉPARGNEZ 20%

JACQUARD MILANO
RICHES TEINTES PASTEL, TON SUR TON. IDÉAL POUR PANTALONS ET ENSEMBLES PRINTANIERS. 115 CM.
ORD. 5⁹⁹ m. MAINTENANT **4⁴⁹\$**

ÉPARGNEZ 25%

TOUTES LES FERMETURES ÉCLAIR EN MAGASIN, MAINTENANT 25% DE RÉDUCTION

IMPRIMÉ MÉMOIRES
GRANDE SÉLECTION D'IMPRIMÉS, MÉLANGE COTON ET POLYESTER. VÊTEMENTS À LA MODE, DÉCORATION, VÊTEMENTS D'ENFANTS. 115 CM.
ORD. 3⁹⁹ m. MAINTENANT **3¹⁹\$**

ÉPARGNEZ 20%

IMPRIMÉ RÉFLECTIONS
TISSU POLY COTON TRÈS PRATIQUE. IMPRIMÉ DE DESSINS GÉOMÉTRIQUES, FLEURS, RAYURES, ETC. LAVABLE À LA MACHINE. 65% POLYESTER 35% COTON. POUR CONFECTION DE CHEMISES, VÊTEMENTS D'ENFANTS. 115 CM.
ORD. 4⁹⁹ m. MAINTENANT **3⁹⁹\$**

ÉPARGNEZ 20%

DÉCOR MODE! TISSUS-DRAPERIES

CHOISISSEZ MAINTENANT VOTRE TISSU DE DRAPERIES À PARTIR DE NOTRE VASTE GAMME D'ÉCHANTILLONS DE MARQUE PARO ET VAL ABEL.

ÉPARGNEZ 25%

PANNEAUX DE DENTELLE "TRIAS" AVEC VALENCE
IMPORTÉ D'EUROPE, COULEUR IVOIRE, S'ALLIANT BIEN AVEC TOUT DÉCOR. 100% POLYESTER, LAVABLE À LA MACHINE. 173 CM. x 203 CM.
ORD. 79⁹⁹ l'ens. MAINTENANT **59⁹⁹\$** ens.

STORES SUR MESURE NOUVEAU CHEZ BOUCLAIR
VERTICAUX, HORIZONTAUX ET STORES PLISSÉS DE MARQUE "VERTICO". GRANDE VENTE D'INTRODUCTION. MAINTENANT JUSQU'À

60% DE RABAIS

STORES DE MARQUES "LEVELOR", "DRACO", "VERTISOL" ET AUTRES FABRICANTS. PRÉSENTÉMENT JUSQU'À

55% DE RÉDUCTION

À VOTRE DEMANDE, UN CONSULTANT D'EXPÉRIENCE SE RENDRA CHEZ-VOUS AVEC UNE GAMME D'ÉCHANTILLONS AFIN DE VOUS FACILITER LE CHOIX DE VOTRE NOUVEAU DÉCOR ET VOUS CONSEILLER. ESTIMATION GRATUITE, SANS OBLIGATION DE VOTRE PART.

... ET PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN!

NOTRE SERVICE À DOMICILE, TELLEMENT PRATIQUE.

L'Estrée à l'heure de la Mode

- IMPRIME COTON-POLYESTER 100% coton SPECIAL **5⁹⁹**
- POPELINE — TOILE GAUFREE SPECIAL **4⁹⁹**
- COTON FRIPE — TOILE SPORTIVE SPECIAL **4⁹⁹**
- GABARDINE - POLY-VISCOSE SPECIAL **7⁷⁹**
- POLY-RAYONNE — TOILE TAILLEUR PRINTANIER SPECIAL
- TISSU POUR ROBE DE MARIÉE **20%**
- SOIE POLYESTER — SOIE SHANTUNG SPECIAL **8⁴⁹**
- CREPE DE CHINE SPECIAL
- TISSUS POUR MANTEAUX DE PRINTEMPS **30%**
- TISSUS IMPERMEABLES **30%**
- ULTRA SUEDE **30%**
- SOIE DUPIONE — SOIE KIROV **30%**
- COTON ET LIN — 100% SOIE **25%**
- 100% SOIE COLLECTION EXCLUSIVE

TISSUS·MODE

TISSUS IMPORTÉS & CANADIENS, PATRONS ET ACCESSOIRES
2347, King Ouest, Promenades King, Sherbrooke J1J 2G2
(819) 565-4002

GRATUIT
Achetez un patron Butterick ou Vogue, et obtenez-en un autre de la même valeur ou moins.

LUCKY LUC* est un tendre...

Il consent des RABAIS EXCEPTIONNELS pour la Fête des Mères

PONY L87, manuelle
seulement **\$5,995**
transport et installation en plus

HYUNDAI COATICOOK

RABAIS \$900 sur modèle PONY CX
Rabais autorisé par l'usine.

HYUNDAI

COATICOOK
460 Bolduc 849-4166

* Lucky Luc, connu aussi sous le nom de Luc Branchaud, votre représentant Hyundai.

FAIRE SA PLACE EN AFFAIRES

Un éventail d'outils à votre portée!

Colloque régional

pour les femmes qui sont en affaires et celles qui veulent le devenir.

le mardi 5 mai 1987 de 12 h à 22 h à l'Hôtel Le Baron

3200, rue King Ouest Sherbrooke

L'horaire

- 12:00 Accueil et inscription
- 13:00 Ouverture officielle
Mme Line Charpentier
Mme Monique Gagnon-Tremblay
M. Jean Charrest
M. François Gérin
M. André J. Hamel
M. Jean-Paul Pelletier
- 13:15 Présentation des finalistes du concours "La femme d'affaires de l'année en Estrie 1987"
- 14:30 Première série d'ateliers
- 16:00 Pause
- 16:30 Exposé du motivologue Jean-Guy Piché.
- 17:00 Deuxième série d'ateliers
- 18:30 Souper-gala
Dévoilement des gagnantes du concours "La femme d'affaires de l'année en Estrie 1987" et remise des prix.
- 20:00 Clôture du colloque.

Ce colloque est organisé par l'Alliance des femmes d'affaires de l'Estrie, en collaboration avec le ministère de l'industrie et du Commerce et de la Chambre de commerce de Sherbrooke.

La publication de cette annonce est une courtoisie de

CHLT 7
Sherbrooke

et

CITE-FM 102.7

CHT 9
Sherbrooke

et

CJR51510

la tribune

Les ateliers

- 1- Partir en affaires: une option à envisager
- 2- Marketing: étude de marché: bien connaître vos concurrents
- 3- Comment augmenter son profit? Une meilleure rentabilité: bien contrôler ses coûts
- 4- Partir à mon compte ou choisir une franchise?
- 5- Recruter et sélectionner son personnel
- 6- L'informatique: un outil abordable "\$?"

La fiche d'inscription

Je m'inscris aux ateliers suivants:

1er choix 2e choix 3e choix 4e choix

(Participation à deux ateliers)

Je confirme ma présence et je joins un chèque ou mandat-poste qui couvre le coût des activités de toute la journée (documentation et souper-gala).

Frais d'inscription: non remboursables.

- 35\$, si l'inscription est effectuée avant le 24 avril 1987
- 40\$, si l'inscription est effectuée après le 24 avril 1987

Faire sa place en affaires 3e édition
C.P. 561
Rock Forest (Québec)
J1N 1B1

Nom: _____ Prénom: _____

Titre ou fonction: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Téléphone: _____

la tribune de tout... et de tous...

La vie dans les Cantons

Semaine du bénévolat



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Dans le cadre de la Semaine du bénévolat, l'Association des parents et amis des malades mentaux (APAMM-Estrie) a été honorée dans la catégorie des organismes communautaires. Son coordonnateur, André Forest, reçoit ici le prix décerné des mains de la députée de St-François et ministre déléguée à la Condition féminine, Monique Gagnon-Tremblay.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Le titre de bénévole d'honneur a été attribué à l'abbé Desève Cormier, directeur de Caritas et membre bénévole de nombreux organismes depuis 30 ans. L'abbé Cormier (à gauche) reçoit son prix de Claude Métras, de la Corporation de la Semaine du bénévolat.

Semaine des secrétaires



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

A titre de gagnante de concours de français organisé par l'Association des secrétaires de l'Estrie, Lucie Brousseau a été nommée secrétaire de l'année dans la région. Elle reçoit son certificat des mains de Hélène Cajolet-Laganière, responsable du bureau d'animation de l'Office de la langue française, à Sherbrooke.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

A l'occasion de la Semaine des secrétaires, qui s'est déroulée récemment, l'Association des secrétaires de l'Estrie a couronné les gagnantes de son concours de français. Dans l'ordre habituel: Hélène Lacroix, gagnante du volet "libre"; Lucie Désy, professeure de Technique de bureau au Collège de Sherbrooke, et Francine Poulin, gagnante du volet "jeux-exercices". Absente au moment de prendre la photo: Line Bossé, gagnante "étudiante" du Collège de Sherbrooke.



(Photo La Tribune par Jacques Corriveau)



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Carnet communautaire

L'Association des retraités municipaux de Sherbrooke organise un buffet froid suivi d'une soirée dansante, le samedi 9 mai, au 300 de la rue Conseil, à Sherbrooke. Les réservations doivent être acheminées avant le lundi 4 mai.

— O —
Émotifs anonymes, une association à but non lucratif qui vient en aide aux personnes soucieuses de maintenir un équilibre émotif, convie les intéressés à une rencontre qui aura lieu ce soir, mercredi, dès 19h30, au CLSC Gaston-Lesard, 1200 rue King est à Sherbrooke, local "B". "Tu as besoin d'aide, la vie te fait mal, Émotifs anonymes peut t'aider à reprendre la maîtrise de tes actions", lit-on dans l'invitation.

— O —
Une rencontre sur le testament biologique, organisée par le mouvement "Responsable jusqu'à la fin", se déroulera ce soir, 29 avril, dès 19h30, à la salle d'Armes B de l'hôtel Le Baron de Sherbrooke. Des invités expliqueront ce qu'est le testament biologique et traiteront des aspects médicaux, légaux et moraux de cette question.

— O —
Mme Anita Comeau prononcera une conférence sur l'hyperactivité, ce soir (mercredi), à 19 h 30, à l'école primaire Académie du Sacré-Coeur de Bromptonville.

La Tribune salue



Corinne St-Onge, bénévole au réseau d'amis de Sherbrooke.

Bénévoles du CHUS

Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) a tenu un brunch en l'honneur de ses bénévoles. Sur la photo, de gauche à droite, Ginette Bernier, Patricia Lemieux et Sheila Haddad, de l'Association des auxiliaires du CHUS, Yves Desrochers et Louise Cardin, de la Fondation du CHUS, Charlotte Lavoie-Desbiens et Diane Messier.



Ephémérides

Mercredi 29 avril 1987, 119e jour de l'année.

Fêtes à souhaiter:

Catherine de Sienne (du Tiers-Ordre dominicain, docteur de l'Eglise, morte en 1380), Cathel, Katel, Katia, Katy, Ketty, Hugues (Abbé de Cluny, mort en 1109).

Anniversaires historiques:

1980 — Mort du metteur en scène américain Alfred Hitchcock, né le 13 août en 1899.

1949 — La Chambre des Communes à Ottawa approuve le Traité de l'Atlantique-Nord, qui allait donner naissance à l'OTAN.

1945 — Les forces américaines libèrent 32,000 déportés du camp concentration de Dachau.

1913 — Dépôt d'un brevet pour la fermeture-éclair au New Jersey.

1903 — Près de 70 millions de tonnes de roches s'écroulent et ravent de la carte le village de Frank, en Alberta, faisant 66 morts en 100 secondes. Cent cinquante mètres de roches parfois grosses comme des maisons recouvrent le village.

1880 — Incorporation de la compagnie de téléphone Bell du Canada.

1776 — Benjamin Franklin arrive à Montréal comme émissaire spécial du Congrès américain, pour évaluer la situation après la victoire des troupes américaines. Étonnés de ne pas être accueillis comme libérateurs, les Américains évacuent Montréal et repassent la frontière peu après.

1429 — Jeanne d'Arc entre dans Orléans et en chasse les Anglais.

PENSÉE DU JOUR:

Quand on suit une mauvaise route, plus on marche vite, plus on s'égaré. (Diderot)



LES SECOURISTES DE L'AMBULANCE ST-JEAN DES GENS ACTIFS EN TOUT TEMPS



A l'occasion de la semaine du bénévolat, les secouristes de Coaticook. En première rangée de gauche à droite, Gisèle Charest, e.e., Thérèse Guay, e., Daniel Bilodeau, sgt. En deuxième rangée, Colette Cayer, Lise Nolin, caporal, Albert-Charles Rousseau, e.e.e., Nicole Séguin.

Une collaboration de

la tribune

Notes d'histoire

Né à Curran, en Ontario, en 1873, il a reçu une formation classique au Collège de Montréal et fait des études en médecine à l'Université de Montréal. Il a pratiqué la médecine pendant neuf ans à Valcourt puis il s'est installé à Sherbrooke où il a exercé sa profession pendant 49 ans. Il a été, avec le docteur Emile Noël, un des fondateurs du Centre hospitalier Hôtel-Dieu. D'un dévouement exemplaire et d'une très grande compétence, il a été fait chevalier de l'Ordre de St-Gregoire-le-Grand par le pape Pie XII en 1949. Il a été, durant plusieurs années, grand chevalier du conseil 530 des Chevaliers de Colomb. Il a également été membre du club des Francs de Sherbrooke et président du bureau médical du Centre hospitalier Hôtel-Dieu. Il est décédé en 1955.

Réponse à la question de mardi: Léonidas Bachand.

Des jeux et des mots

NDLR. Exceptionnellement, la chronique "Des jeux et des mots" fait relâche cette semaine.

L'élégance raffinée



De la qualité, du chic prêt-à-porter

Une visite, vous convaincra!

COLLECTION DALIA

les Tourelles

821-2823

Les Terrasses Rock Forest

564-6664

La peine de mort devrait s'appliquer contre les auteurs de "meurtres diaboliquement prémédités"

— le député Gerry St-Germain

OTTAWA (PC) — C'est d'abord pour protéger la société contre les auteurs de "meurtres diaboliquement prémédités" qu'il faut rétablir la peine de mort, a soutenu hier le président du caucus conservateur Gerry St-Germain.

Selon le député de la Colombie-Britannique, la peine capitale ne devrait être infligée que dans le cas de crimes "si terribles, si abominables et si révoltants aux yeux de la population" qu'aucune autre sentence ne serait jugée suffisante.

M. St-Germain, ex-policier de la petite ville manitobaine de Saint-Boniface, dont il est originaire, et ancien agent secret de l'escouade des mœurs de Vancouver, a estimé devant les Communes que la lutte contre le crime devait être organisée avec autant de sérieux qu'une opération militaire.

"Quelle est la différence entre un envahisseur étranger et un envahisseur criminel à l'intérieur de notre société?" s'est-il demandé au cours de la deuxième journée du débat

ouvert lundi sur le rétablissement de la peine de mort.

M. St-Germain n'exclut pas la peine capitale pour les tueurs à gages et pour les grands gangsters qui contrôlent les milieux de la drogue, de la prostitution et des prêts usuraires. Il n'exclut pas non plus la peine de mort pour les meurtriers d'enfant et les auteurs de tuerie.

Mais il avoue ne pas encore s'être fait une idée précise des types de meurtres qui devraient être punis de mort. "Il faut que ce soit des meurtres planifiés, délibérés et diaboliquement prémédités."

Un vote libre pourrait être tenu en juin aux Communes sur le simple principe du rétablissement de la peine capitale, abolie au Canada en

1976. Aucune date n'a toutefois été fixée pour ce vote.

En vertu du calendrier de travail mis au point par le vice-premier ministre Don Mazankowski, la responsabilité de définir de façon exhaustive les crimes punissables de mort et de préparer un projet de loi sur la question appartiendrait ensuite à un comité parlementaire ad hoc, advenant que le principe du rétablissement soit accepté par les Communes.

La veille de l'intervention de M. St-Germain, un autre ex-policier, le député montréalais Carlo Rossi, causait une certaine surprise en annonçant qu'il était maintenant opposé à la peine capitale, lui qui en était auparavant un ardent supporter.

Les débats d'hier ont été peu courus par les parlementaires. Il n'y avait, en même temps, jamais plus d'une vingtaine de députés présents en Chambre.

Les détenus trouvés en possession de condoms seront poursuivis

OTTAWA (PC) — Non seulement le Service correctionnel Canada ne se propose pas de distribuer des condoms aux détenus afin de prévenir la propagation du SIDA, mais il portera des accusations contre ceux qui seront trouvés en possession de ce type de préservatif, a déclaré hier le commissaire R.J. LeBlanc devant le comité de la justice des Communes.

M. LeBlanc a déclaré que le système carcéral canadien considérait le condom comme un article de contrebande parce que les détenus peuvent s'en servir pour introduire de la drogue dans les institutions carcérales.

Il répondait à une question du député néo-démocrate Svend Robinson qui cherchait à savoir quelles mesures prenait le Service correctionnel pour prévenir le SIDA parmi les 12.000 pensionnaires des pénitenciers du pays.

M. LeBlanc a rapporté qu'on avait décelé le virus du SIDA chez six détenus. L'an dernier, on a trouvé deux cas mais ces deux personnes ont été libérées depuis.

Les autorités, a ajouté le commissaire, incitent les prisonniers

infectés à consulter un médecin, après leur libération, mais elles ne préviennent pas elles-mêmes les autorités médicales.

Il n'y a aucun programme de dé-

tection du virus du SIDA chez les détenus, a-t-il encore dit. Les six détenus chez qui on a décelé le virus avaient eux-mêmes demandé de subir un examen.

Pont Jacques-Cartier: Crosbie ne voit pas d'urgence

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien des Transports, John Crosbie, ne voit pas l'urgence d'effectuer rapidement les corrections nécessaires aux ponts Jacques-Cartier et Champlain, à Montréal, pour éviter les nombreux accidents de circulation, même s'il a promis de prendre les mesures nécessaires pour y réduire le nombre d'accidents.

C'est le libéral de Montréal-Sainte-Marie, Jean-Claude Malépart, qui est revenu à la charge avec cette question hier aux Communes.

Le ministre a répliqué que le pont Jacques-Cartier avait été érigé il y a très longtemps, qu'il n'y avait pas d'urgence parce qu'il avait été alors construit incorrec-

tement. Il a indiqué qu'il avait demandé à la firme Trafix Inc de faire une étude et de présenter des recommandations.

"Je suis affecté par les questions de sécurité sur le Pont Jacques-Cartier, a ajouté M. Crosbie, mais si les conducteurs qui l'empruntent pouvaient rouler moins vite, je suis convaincu que cela aiderait."

Le ministre a précisé que son ministère responsable de l'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et des ponts Jacques-Cartier et Champlain s'appropriait à prendre les mesures correctives qui s'imposent non pas sans avoir, auparavant, blâmé le député Malépart de n'avoir rien dit lorsque les libéraux étaient au pouvoir.

DISPONIBLE À PARTIR DU 27 AVRIL 1987 - PRIX EN VIGUEUR JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE.
21049 CARREFOUR DE L'ESTRIE — SHERBROOKE — 563-5717

AUBAINES EATON CANADA

Souliers pour hommes à un prix printanier!

59⁹⁹ la paire

Confort, qualité et élégance combinés à un seul bas prix! Voilà une offre Eaton des plus intéressantes!

Clarks

1. "Logrollers" avec empeigne moccasin en cuir, cousue à la main. Support plantaire et bout de forme naturelle. Semelle en crêpe plantation. Brun ou noir. Pointures 7 à 11 avec demies.

Florsheim

2. Modèle classique à enfiler avec empeigne et semelles en cuir de première catégorie. Empeigne moccasin avec soufflet élastique et plastron tressé. Noir ou brun. Pointures avec demies: 7 à 11 D. Noir seulement. Pointures avec demies: 7 à 11.

Pierre Cardin

3. Chaussure cousue main, fabriquée en Italie. Empeigne et semelles en cuir. Empeigne moccasin avec soufflet élastique. Plastron avec garniture latérale. Noir seulement. Pointures: 7 à 11 et 12D, avec demies. Noir ou brun seulement.

Eaton au Carrefour de l'Estrie. Rayon 237.

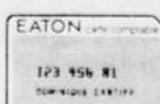


Venez ou téléphonez 563-9555



35% à 50% DE RABAIS

Verticaux, stores plissés, vénitiens et bois plissé. En vigueur jusqu'au 16 mai 1987.



Credit accepte avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX